

SÉCURISER LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Formations courtes qualifiantes : Droit

Cette journée de formation vous permettra d'acquérir, ou de consolider, le socle de connaissances nécessaires à la sécurité juridique de vos marchés publics.

Prochaines sessions 2025 (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) :

20 et 21 octobre

17 et 18 novembre

8 et 9 décembre

Les inscriptions sont ouvertes



JE M'INSCRIS

Information :  formations.courtes1@univ-paris1.fr

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Présentation

Objectifs

- Maîtriser les notions et principes clés du droit des marchés publics

- Identifier les différentes procédures de passation
- Connaître les enjeux des différentes étapes de la passation et assurer la sécurité juridique de la procédure

Savoir-faire et compétences

- Identifier les contraintes juridiques de l'achat public
- Être capable de déterminer la procédure à suivre pour la passation d'un marché public
- Être capable d'identifier et de rédiger les pièces du marché (règlement de la consultation, CCAP, CCTP, annexe financière)

Les + de la formation

- Un intervenant ancien acheteur public et actuel avocat au Barreau de Paris en droit des marchés publics
- Formation incluant les dernières actualités réglementaires et législatives
- Une orientation pratique par l'alternance entre exposé théorique et exercice de transposition

Organisation

Contrôle des connaissances

Modalités d'évaluation : études de cas pratiques, mises en situation, analyses et critiques réalisés tout au long de la formation. Le dernier jour un test écrit d'évaluation des acquis sera proposé aux stagiaires.

Une attestation de suivi de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Membres de l'équipe pédagogique

Christophe DELAISEMENT, diplômé du master 2 Droit public des affaires de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a exercé d'abord dans la fonction publique en qualité d'acheteur public avant de rejoindre, le Barreau de Paris puis de fonder son cabinet indépendant. Disposant d'une expertise juridique reconnue, il accompagne les personnes publiques comme privées, notamment en droit des marchés publics.

Admission

Conditions d'admission

Pré-requis : expérience dans les commandes et marchés publics

Modalités d'inscription



JE M'INSCRIS

Information :  formations.courtes1@univ-paris1.fr

Si vous êtes en situation d'handicap, veuillez prendre contact avec notre référente handicap :  rafcps@univ-paris1.fr. Nous pouvons adapter le parcours de formation à votre situation.

Public cible

Agent ou responsable de personne morale soumise au droit de la commande publique souhaitant se former, ou se mettre à jour, en matière de réglementation des marchés publics.

Tarifs

1 380 € net de taxe